

La Fédération nationale des Cmr recrute des  
**Musicien(s) Intervenant(s) (H/F)**

**Missions :**

- Contribuer à un enseignement partagé de la musique auprès des élèves des écoles primaires.
- Conduire des projets musicaux en partenariat avec les écoles primaires.
- Coordonner des actions artistiques et culturelles dans le cadre d'une médiation avec les partenaires institutionnels et associatifs locaux.

**Compétences :**

- Être titulaire du DUMI (étudiant en cours de formation selon expérience).
- Justifier d'une très bonne pratique musicale, ouverte à différentes cultures.
- Être à l'écoute et être force de propositions.
- Avoir un bon sens relationnel, un excellent contact.
- Savoir travailler en équipe, s'adapter à différents publics.
- Savoir élaborer des projets tenant compte des projets d'école, de classe, des ressources locales.

**Rémunération et avantages :**

- Convention collective nationale ECLAT, Statut Professeur (article 1.4 de l'Annexe I).
- Indice majoré par rapport au minimum conventionnel.
- Titres restaurant et frais de déplacement selon règlement interne.
- Formation continue et travail en équipe autour de projets artistiques communs vous permettront d'évoluer régulièrement en relation avec vos pairs.

Fidèle à sa mission d'éducation populaire et aux orientations de son projet fédéral, la Fédération nationale des Cmr développe des actions favorisant l'accès à la musique pour le plus grand nombre.

Agréés "association éducative complémentaire de l'enseignement public" et "jeunesse et éducation populaire", Les Cmr bénéficient du soutien des ministères de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et de la Culture.

Le réseau associatif est composé de 200 musiciens intervenants dans 35 départements, d'Associations Départementales, de CAEM (Carrefours d'Animation et d'Expression Musicales), et de Centres "Musique et Découverte".

**Ain (01) – secteur de GEX**

**CDI à compter du 17 janvier 2022**

Poste à temps complet en école primaire et éveil musical en école de musique. Profil Guitariste ou pianiste apprécié.

**Doubs (25) – secteur de MONTBELIARD**

**CDI à compter du 17 janvier 2022**

Poste de 6h15mn par semaine en école élémentaire.

**Oise (60) – secteur de CREIL**

**CDI à compter du 3 janvier 2022**

Poste de 12 heures par semaine en école élémentaire.

**Val-de-Marne (94) – secteur de VINCENNES**

**CDD du 31 janvier au 23 juin 2022**

Poste de 8h15mn par semaine en école élémentaire (répartit si possible les lundis et jeudis).

Adressez votre candidature accompagnée d'un CV à :

**recrutement@lescmr.asso.fr**

01 48 73 41 56 | 2 Place du Général Leclerc 94130 Nogent-sur-Marne